



L'aménagement des bassins versants de la Région des Palmes en Haïti, 2020-2024

Genèse et mise
en œuvre du projet
de coopération entre
Cergy-Pontoise et Haïti

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Capitale administrative du Val d'Oise, Cergy-Pontoise est une agglomération composée de 13 communes, de 216 000 habitants, située à 25 kilomètres de Paris, aux portes du parc naturel régional du Vexin français. La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise est engagée dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Région des Palmes depuis 2012.

Communauté des Municipalités de la Région des Palmes

Au lendemain du séisme de janvier 2010 qui les a durement frappées, les quatre collectivités territoriales de la Région des Palmes (Gressier, Léogane, Petit-Goâve et Grand-Goâve) ont pris l'initiative de se rapprocher pour mutualiser leurs moyens, leurs compétences et leurs énergies afin de mieux relever les immenses défis auxquels elles étaient confrontées. Elles deviennent à la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP), une expérience inédite d'intercommunalité en Haïti.

Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public national qui contribue à la mise en œuvre de la politique de la France en matière d'aide publique au développement. Elle soutient financièrement et accompagne de très nombreux projets et programmes dans les territoires d'outre-mer français et dans de nombreux pays du monde à revenus faibles et intermédiaires.

Agence Eau Seine Normandie

L'Agence Eau Seine Normandie (AESN) est un établissement public de l'État. Elle contribue à définir la politique de l'eau du bassin hydrographique en rédigeant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Les Ateliers

Association à but non lucratif, Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre Urbaine sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité afin d'apporter aux décideurs locaux un regard international et des propositions novatrices sur leurs problèmes d'aménagement.

FASCICULE «L'AMÉNAGEMENT DE BASSINS VERSANTS DE LA RÉGION DES PALMES EN HAÏTI, 2020-2024»

CONCEPTION ET COMPILATION

Simon Brochard, Marilou Zapata, Mylène Mailh-Tissier, Romane Manguer, Victoire Bayle

GRAPHISME

Emmanuel Kormann

CRÉDIT PHOTOS

Communauté des Municipalités de la Région des Palmes.
Couverture : Boite de captage de l'eau de la source Kay Komandan

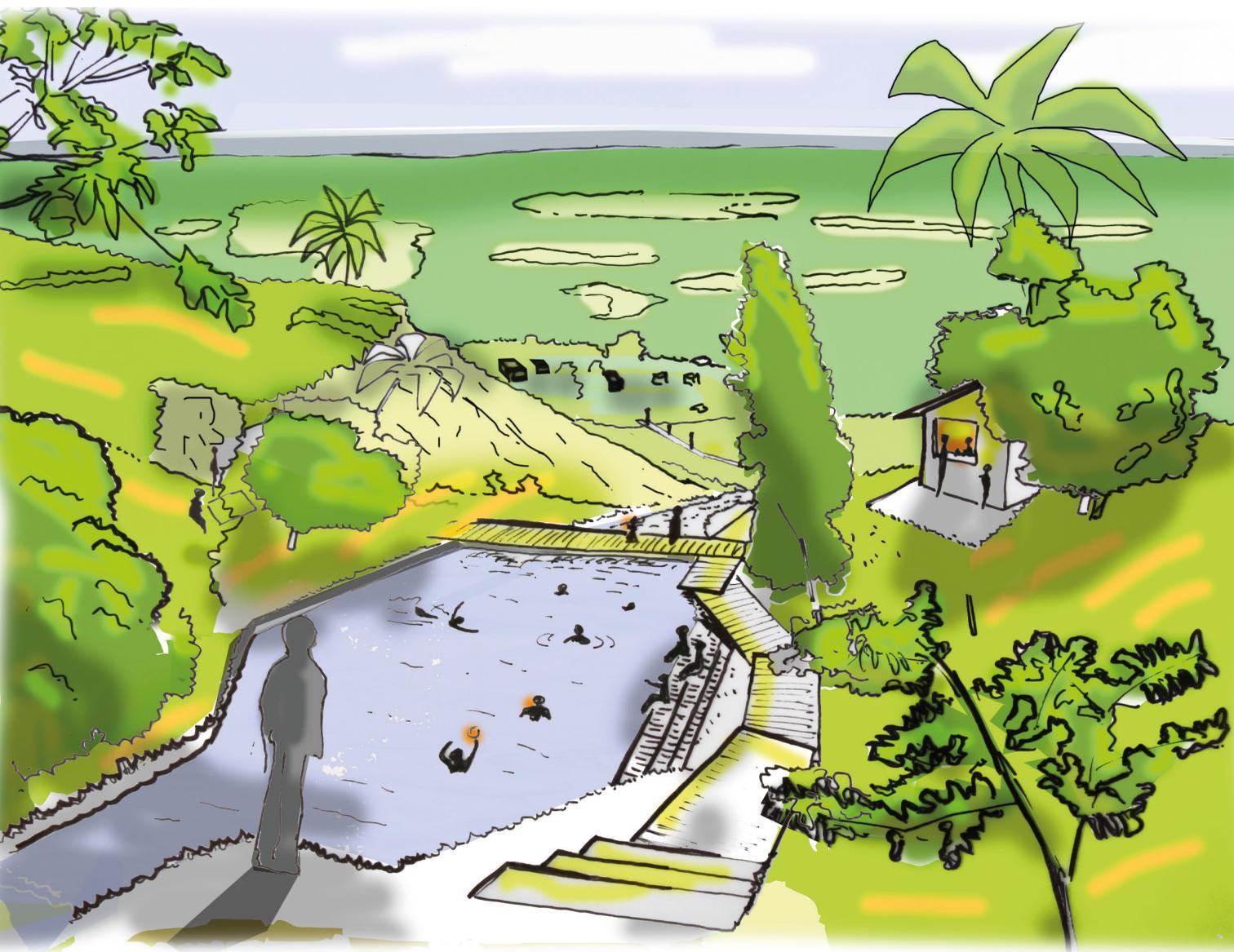
L'aménagement des bassins versants de la Région des Palmes à Haïti, 2020-2024

Préambule

Ce fascicule présente la mise en œuvre du projet d'aménagement de 4 bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP). Depuis 2012, les deux collectivités ont décidé de collaborer pour agir sur des problématiques environnementales et urbaines.

Le projet s'inspire de l'atelier international d'urbanisme organisé en 2016 par Les Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise intitulé «La campagne comme la ville est émancipatrice».

Dans le cadre de la valorisation de ce projet dont l'achèvement est prévu à la fin de l'année 2024, une exposition a été organisée par la CACP et les Ateliers à Cergy en juillet de la même année. Elle rend compte des réalisations de travaux d'aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes, notamment la gestion de l'eau. Elle fournit également le contexte de réflexion et de mise en œuvre de ce projet.



Production de l'atelier international d'urbanisme de 2016.

Haïti et la Région des Palmes, entre mer et montagne

Haïti

La République d'Haïti (Ayiti en créole haïtien) est un État situé dans l'archipel des Antilles, dans la mer des Caraïbes. Le territoire haïtien se trouve sur le côté ouest de l'île partagée avec la République Dominicaine. Haïti est considérée comme l'une des zones des Caraïbes insulaires les plus riches en biodiversité, abritant une multitude d'écosystèmes. En effet, le pays compte six écorégions : la forêt humide, la forêt sèche, la forêt de pins, les mangroves, les zones humides et l'écorégion marine. Chacune de ces écorégions possède un ensemble d'espèces animales et végétales caractéristiques¹.

L'aménagement en Haïti est caractérisé par l'influence importante des risques environnementaux. Les aléas, récurrents dans les Caraïbes (séismes, en raison de la position du territoire entre deux plaques tectoniques, cyclones tropicaux pendant la saison des pluies...), sont couplés à la vulnérabilité des populations (préparation variable des habitants et de leur environnement), ce qui contribue à l'aggravation des bilans lors des catastrophes naturelles.

Haïti est un pays au riche passé historique, avec une culture vibrante et une société résiliente, malgré les défis économiques et environnementaux importants.

La Région des Palmes

La région des Palmes couvre quatre communes – Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve – qui se déploient d'est en ouest sur la plaine littorale haïtienne, en périphérie sud de la capitale Port-au-Prince. Les communes partagent une même géographie naturelle sur une longueur de près de 70 km et une profondeur variable d'environ 15 km. Celle-ci se décline en une succession d'espaces longitudinaux et parallèles à la mer : le rivage, la plaine littorale ; les mornes (ou montagnes). La profondeur de la plaine littorale est cependant variable et les territoires communaux pénètrent de façon plus ou moins profonde les mornes, ce qui définit des situations distinctes d'une commune à l'autre. A cette logique géographique longitudinale se superpose une logique géographique transversale : celle des bassins versants qui échancrent les montagnes et de leurs cours d'eau au lit majeur large qui marquent autant d'interruptions de l'espace rural. L'ensemble de ces communes rassemble environ 520 000 habitants.

L'économie dans la région des Palmes se concentre traditionnellement autour de l'agriculture (culture industrielle et exportatrice dans la plaine et culture vivrière autoconsommée dans la montagne), d'activités portuaires et industrielles, de la pêche, des ateliers textiles, de l'artisanat... Néanmoins, sous l'influence du développement métropolitain de Port-au-Prince, l'espace et l'économie de la Région des Palmes connaissent une mutation profonde. L'espace encore largement cultivé et naturel est déstructuré par une extension urbaine rapide non maîtrisée tandis que l'économie encore largement rurale est de plus en plus intégrée à une économie urbaine. De nombreuses problématiques se concentrent donc dans ce territoire : migrations internes, urbanisation informelle, pression sur les terres agricoles, dégradation environnementale.

1 Sixième rapport sur la biodiversité d'Haïti, République d'Haïti, Ministère de l'environnement, direction de la biodiversité, avril 2019



Baie de Petit Goave, une des quatre municipalités de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP).



Carte administrative de la CMRP, représentant l'arrondissement de Léogâne, ainsi que la commune de Gressier.

La coopération décentralisée entre l'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté des municipalités de la Région des Palmes

Naissance d'une coopération et structuration de l'intercommunalité

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales d'Haïti a sollicité le concours de la communauté internationale et plus particulièrement celui de Cités Unies France (CUF), de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et de l'association des communes néerlandaises (VNG) pour mener un projet pilote d'appui à la mise en place d'une intercommunalité. En France, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM), ont rapidement souhaité accompagner ces efforts de collaboration intercommunale. Plusieurs visites de terrain, notamment en Martinique, ont permis aux représentants haïtiens d'observer le fonctionnement d'un modèle d'intercommunalité française.

La Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) devient une expérience inédite d'intercommunalité en Haïti. La mise en œuvre de la décentralisation en Haïti n'étant pas achevée, et le principe de l'intercommunalité n'ayant pas de cadre légal, l'expérience de la Région des Palmes a trouvé son fondement dans le statut associatif. La CMRP est une institution politique constituée autour d'un Conseil Intercommunal rassemblant des représentants des différentes sections urbaines et rurales, d'un Comité Exécutif et d'une Direction Administrative et Technique (la DATIP). Celle-ci est chargée d'appuyer les élus dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques à l'échelle de l'intercommunalité et d'apporter aux communes associées une assistance technique en fonction de leurs besoins respectifs.



Des programmes de coopération au long cours

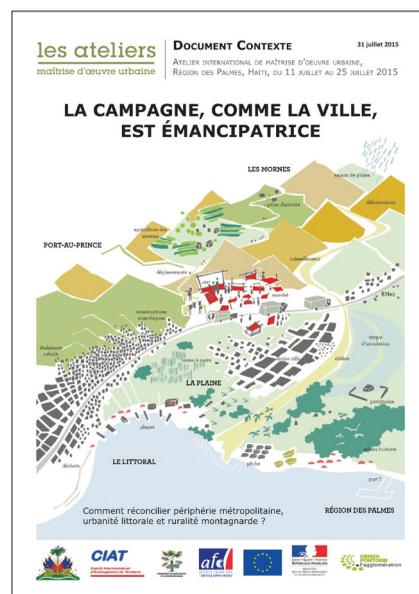
Le partenariat entre la CACP et la CMRP a débuté avec un «**Programme d'appui à la gouvernance intercommunale pour le développement de la région des Palmes**». L'idée était de favoriser une appropriation de l'intercommunalité par les nouvelles autorités locales, afin qu'elles soient en capacité de construire une vision stratégique de développement pour le territoire des Palmes. Cette coopération a ensuite pris corps autour d'actions concrètes pour l'aménagement de la région :

En 2016, un atelier international de professionnels bénévoles et pluridisciplinaires est organisé par l'association Les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy dans la Région des Palmes. Il donne naissance, en 2018, au projet d'aménagement de bassins versants dans la région des Palmes grâce à la concertation entre les villes et les sections communales des montagnes, rendue possible grâce aux organes de gouvernance mis en place par la CMRP.

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche de coopération décentralisée avec Cergy-Pontoise et bénéficie également du soutien de deux autres acteurs majeurs - l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

Panneau sur les locaux de la CMRP.

Conseil intercommunal de la CMRP



Affiche de présentation de l'Atelier en Haïti des Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine

L'atelier d'urbanisme pour la Région des Palmes, 2016

Un atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine en Haïti

L'atelier de 2016 est organisé en Haïti par Les Ateliers, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) et la CMRP en partenariat avec l'AFD, la CACP et l'Union Européenne (UE).

Ainsi, huit professionnels haïtiens de l'urbanisme et de l'aménagement ont été rejoints par seize professionnels issus de huit pays différents, tous bénévoles, pour constituer ensemble pendant deux semaines quatre équipes internationales formant des pôles interdisciplinaires en capacité d'appréhender la complexité des enjeux de la Région des Palmes. L'objectif principal de l'atelier était **d'élaborer des stratégies de développement innovantes adaptées à cette région** et proposer des projets d'aménagement opérationnels, permettant d'inscrire les mutations en cours dans une vaste dynamique territoriale profitant aux habitants des Palmes comme à ceux de Port-au-Prince.

Le sujet de l'atelier : La campagne, comme la ville, est émancipatrice

L'hypothèse proposée dans le cadre de l'atelier est de renverser le paradigme ville/campagne en considérant que les «campagnes» comme les «villes» peuvent être un horizon désirable et le lieu d'un développement humain intégral. La réflexion et les propositions de l'atelier visent à identifier les leviers de plus grandes **solidarités, réciprocités et complémentarités territoriales** entre plaine littorale et mornes ainsi qu'entre Port-au-Prince et périphérie des Palmes.

Des propositions pour le territoire, des mornes à la mer

Les travaux de l'atelier ont permis de porter attention à des territoires faisant l'objet de peu de politiques d'aménagement. Les équipes ont souligné à quel point certains lieux du territoire étaient dévalorisés dans les représentations collectives et parfois délaissés par les politiques d'aménagement alors qu'ils constituent une richesse naturelle et culturelle à redécouvrir. Elles ont ainsi particulièrement insisté sur le potentiel des mornes et de la mer pour un développement de long terme, car ces espaces recèlent de précieuses ressources économiques. Réintégrer les mornes et la mer dans un projet de développement intégral suppose un changement profond des mentalités et des comportements.

Afin qu'une population, une économie et une agriculture puissent prospérer dans les mornes, il est important d'y **développer les services et équipements nécessaires aux populations**. Un nouveau développement urbain est nécessaire. Plusieurs localités existantes sont ainsi identifiées en vue de renforcer l'armature urbaine des mornes, ceci en raison de leur positionnement ou de leur environnement agricole.

Au-delà de ces focus, quelques convictions fortes ont émané des propositions de l'atelier :

- › Placer l'Homme au cœur de toute démarche d'aménagement du territoire
- › Reconnaître toutes les dimensions de la société et du territoire haïtiens
- › Dépasser une simple approche de protection ou de conservation environnementale en réinterrogeant en profondeur les modes d'usage des espaces et ressources naturels
- › Insister sur les opportunités de développement offertes par la métropolisation
- › Proposer des visions ambitieuses et globales de transformation du territoire, tout en cherchant à améliorer l'existant ou pallier des problèmes sectoriels

UN RÉSEAU DE VILLES HIÉRARCHISÉES AFIN D'ÉQUILIBRER LE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE

RENFORCER LE RÉSEAU DES VILLES EXISTANTES DES PLAINES

- structurer et développer de nouvelles centralités autour des carrefours de la RN2
- revitaliser les centres-villes historiques

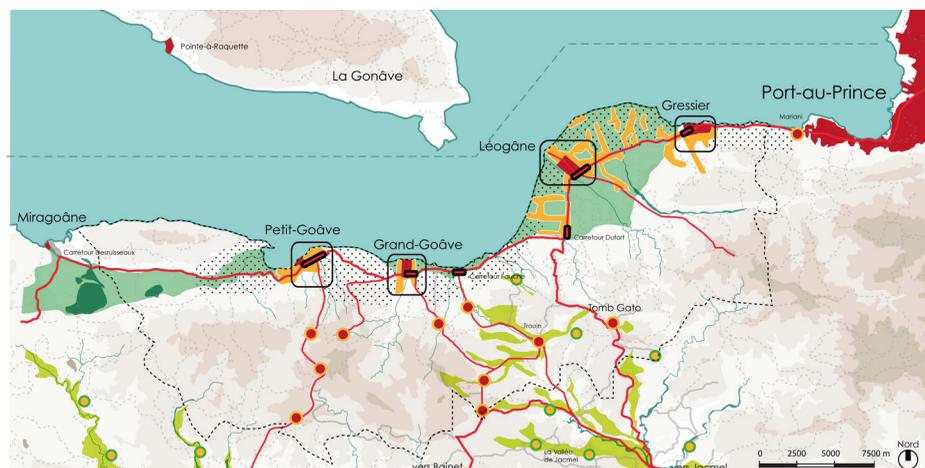
DÉVELOPPER UNE ARMATURE URBAINE DANS LES MORNES

- structurer les villages situés sur les axes Nord-Sud
- promouvoir l'équipement des villages situés au cœur des vallées ou plateaux favorables au développement d'une agriculture exportatrice

RESTRUCTURER LES ESPACES VITÉS PAR L'HABITAT INFORMEL

- maintenir des coupures d'urbanisation
- restructurer les campagnes périurbaines afin d'y maintenir une agriculture fonctionnelle

----- Région des Palmes - limite administrative



Le projet d'aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes

Un projet d'ampleur pour les habitants de la Région des Palmes

Le projet d'aménagement de bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti est un important projet de coopération et d'aménagement du territoire, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales dans les mornes et de protéger les bassins versants. Il porte sur quatre bassins versants et se déroule sur cinq sites (Lafond, Bourdeau, Vallue, Durissy et Café Lompré) répartis sur les communes de Léogâne, Grand-Goave et Petit-Goave. Il comprend 3 axes :

- 1. Préserver et améliorer la ressource en eau dans les mornes et protéger les sols contre l'érosion**
- 2. Améliorer l'accès des habitants des mornes à l'eau potable et à l'assainissement**
- 3. Développer l'écotourisme de montagne dans les mornes**

La portée du projet est large, sa contribution au développement durable étant majeure : il répond à 8 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD), lutte directement contre le changement climatique et contribue à l'adaptation du territoire aux enjeux climatiques et à la protection de la ressource en eau.

Le projet, porté par la CACP et par la CMRP, est financé par l'AFD et l'AESN. La CACP assure le rôle d'assistant à la maîtrise d'ouvrage, tandis que la CMRP assure la maîtrise d'ouvrage du projet.

Obstacles à la mise en œuvre

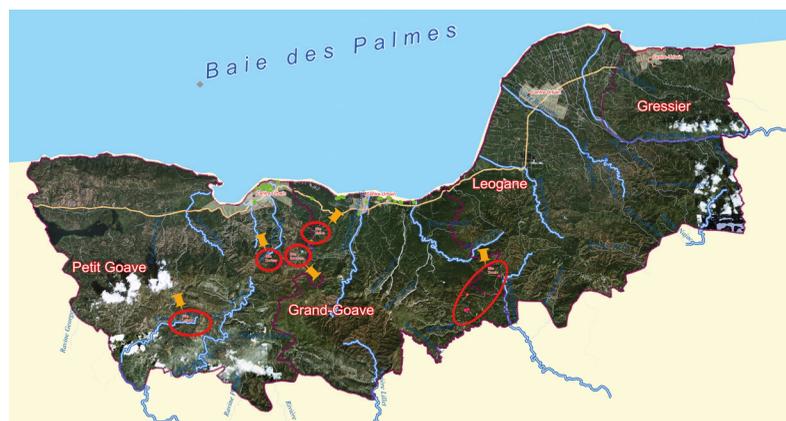
Initialement prévu pour une durée de trois ans, de juillet 2020 à juillet 2023, le projet a subi des retards en raison de la pandémie de Covid-19 et de la situation politique en Haïti.

Ainsi, dès le début du projet, la CACP a été dans l'impossibilité de se rendre dans les Palmes. Par ailleurs, l'ONG Concert'Action, spécialiste en eau et assainissement s'est retirée du projet. La CMRP s'est ainsi retrouvée seule à devoir mettre en œuvre les actions même si, grâce à l'utilisation d'outils technologiques, la CACP a offert un soutien régulier à distance.

Par ailleurs, les entreprises les plus expertes se trouvent à Port-au-Prince et la situation sécuritaire rendait quasiment impossible leur déplacement régulier dans les Palmes. Pour sélectionner les entreprises, la CMRP leur a imposé, avant toute offre, de se rendre sur les sites pour évaluer les travaux et les personnels mobilisés devaient également loger dans les Palmes. Ainsi, des entreprises locales moins importantes, expérimentées ou solides financièrement ont été sélectionnées et la CMRP a dû s'appuyer sur ses propres compétences en gestion de projets et s'entourer des communautés des mornes pour assurer une supervision régulière et rapprochée des entreprises. Ce choix s'est avéré gagnant car celles-ci ont gagné en compétences, en expertise. Les communautés et la CMRP ont également renforcé leurs collaborations afin que les travaux puissent se réaliser conformément aux cahiers des charges. Enfin, la CMRP a dû faire face à l'inflation des prix des matières premières entre 2019 (budgétisation du projet) et 2022 (début des actions) mais aussi des transports, les chauffeurs devant payer les gangs pour franchir les barrages.

La CMRP n'a pas réduit l'ampleur des travaux mais les communautés ont donné leur temps, leur force pour transporter les matériaux, parfois à dos d'homme, et aider aux travaux. Toutefois, afin de répondre à l'impossibilité d'envisager actuellement un tourisme international en Haïti compte-tenu de la situation sécuritaire, les actions de l'axe écotourisme envisagées au début du projet ont dû être réadaptées et une partie des fonds non utilisés ont été alloués à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à la protection des sources.

Les 5 sites du projet





AXE 1 - Réhabilitation du point d'eau à la source
Fond gingembre sur le site Bourdeau.



AXE 1 - Seuil en pierre sèche, source Fond gingembre, site Bourdo



AXE 1 - Seuil en sac de terre, source
Fond gingembre, site Bourdo



AXE 1 - Une des cinq pépinières communautaires
du projet, sur le site Bourdeau

Réalisations

Ainsi, les 3 volets d'actions mis en œuvre par la CMRP dans ce cadre du projet se sont traduits par les réalisations suivantes :

1. Préserver et améliorer la ressource en eau dans les mornes et protéger les sols contre l'érosion

budget: 170 000€

Il s'agit de protéger les aires de captage des sources et les impluviums en les reboisant, en y soustrayant les activités d'élevage et en y développant une agriculture adaptée au changement climatique.

La formation de ravines, une des conséquences de la dégradation des bassins versants, peut être corrigée à l'aide de structures biomécaniques ou de seuils en pierre sèche. Des plantations peuvent ainsi être réalisées en aval de ces seuils, offrant un soutien aux agriculteurs dans leurs activités agricoles. En retenant l'eau, les seuils combattent l'érosion et protègent également la ville en contrebas en réduisant le risque d'inondation.

- › Recensement des bonnes pratiques locales éprouvées
- › Mise en œuvre d'un plan de formation des acteurs locaux
- › Opérations de reboisement avec des essences forestières et fruitières
- › Développement d'agroforesterie
- › Expérimentation de cultures non érosives en cultures ouvertes
- › Adaptation de techniques agricoles, par exemple la réalisation de rampes anti-érosion et de murets

2. Améliorer l'accès des habitants des mornes à l'eau potable et à l'assainissement

**budget initial: 631 000€ -
budget final: 886 000€**

- › Réalisation de 6 forages ou captations de l'eau de sources/pluie et construction de 12 kiosques de distribution d'eau potable.
- › Réalisation de 37 unités de captations ou de distributions d'eau dont 2 kiosques de distribution d'eau potable, 6 boîtes de captage ou captation de sources, 9 réservoirs de stockage, 10 bornes fontaines de distribution d'eau, 4 lavoirs, 3 abreuvoirs et 3 douches sur la globalité des 5 sites pilotes, en complément des infrastructures existantes
- › Réalisation d'un réseau d'eau de distribution de 1 km de conduites pour desservir deux nouvelles localités (Bas Dumé et Haut Dumé) sur 2 sites pilotes (Lafond et Café Lompré),
- › Le volet assainissement a été conçu en respectant les orientations de la politique publique nationale de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) et en associant au projet ses représentants locaux.
- › Les 5 sites avaient considéré la construction de latrines comme une priorité essentielle. L'objectif était de construire 200 latrines individuelles mais la DINEPA a autorisé la construction de blocs sanitaires dans des espaces publics (marché, école, gaguère, etc.) pouvant desservir beaucoup plus d'utilisateurs. Un bloc sanitaire a été construit sur chacun des 5 sites et des maçons et plombiers ont été formés pour aider les habitants à construire des latrines individuelles.
- › Une campagne de sensibilisation et de formation au bon usage de l'eau et sur les risques sanitaires a été menée à l'intention des habitants.



AXE 2 - Réservoir de stockage à Cadreux sur le site Lafond.



AXE 2 - Une boîte de captage est construite au réservoir de la source Kay komandan.



AXE 2 - Douches construites sur le site Lafond, à la source Blondo.

Mise en œuvre et héritages

Chiffres-clés

3891 habitants concernés directement par l'accès à l'eau et à l'assainissement

200 habitants formés à la construction de latrines

12,86 ha aménagés et reboisés autour de 6 sources



AXE 2 - Réseau de distribution d'eau, construction de 1km de conduites pour desservir différentes localités.

3. Développer l'écotourisme de montagne dans les mornes

budget initial: 480 000€ - budget final: 176 000€

- › Réhabilitation et aménagement de routes menant aux sites de Durissy et Bourdeau (l'aménagement de la route menant au site de Vallue a été reporté)
- › L'aménagement du site du lac de Durissy avec la plantation d'arbres a été conservé mais la création de 3 sites de loisirs et de baignade et l'aménagements de 2 torrents de montagne ont été reportés.
- › Élaboration du projet d'écotourisme de montagne dans les Palmes sur les sites du projet et réalisation d'une campagne de promotion touristique avec création de supports multimédia
- › Aménagement d'un circuit de trek reliant les sites de Durissy et Bourdeau (la liaison avec le site de Vallue a été reportée)
- › Organisation d'un évènement sportif et touristique: le trail des Palmes

› Formation des communautés axée sur la gestion des ressources naturelles, la gestion de l'eau potable et l'assainissement. Ces formations permettront indirectement la sensibilisation des touristes accueillis,

› Réhabilitation et aménagement de routes menant aux sites de Durissy et Bourdeau (l'aménagement du site de Vallue a été reporté)

› L'aménagement du site du lac de Durissy avec la plantation d'arbres a été conservé mais la création de 3 sites de loisirs et de baignade et l'aménagements de 2 torrents de montagne ont été reportés.

› La construction de 3 gîtes communautaires sur 3 sites avec la création d'associations locales de gestion ainsi que la réhabilitation d'une douzaine de chambres d'accueil chez l'habitant ont été reportées.

Ces trois volets ont été appuyés de mesures sociales d'accompagnement tout au long du projet. Cela s'est traduit par de la concertation et du travail en amont avec les bénéficiaires, des séances de sensibilisation, de formation dès le démarrage du projet et tout au long des trois années. La co-construction des différentes actions avec la population est une condition indispensable à leur appropriation.

AXE 3 - Lac Durissy: site touristique



Le projet a donc finalement pu aboutir grâce à la pleine mobilisation de la CMRP et de l'ensemble des communautés des Mornes concernées par le projet. La pertinence, la qualité et la résilience remarquables de ce programme, dont les conditions de réalisation ont été particulièrement difficiles, sont dues à la co-construction effective de ce projet dès son origine par les différents partenaires qui depuis plusieurs années ont développé des relations de confiance et de respect mutuel en termes de compétences. La réussite du programme est également due à la CMRP qui a su mobiliser son expertise en conduite de projet et s'adjoindre les communautés des mornes pour accompagner et faire monter en compétence les entreprises locales des Palmes dans la réalisation des travaux prévus par le projet. Aujourd'hui en Haïti, de nombreux projets menés par de grandes entreprises de Port-au-Prince sont à l'arrêt à cause d'une situation sécuritaire dégradée. La CMRP et les communautés, premières bénéficiaires du projet, sont fières de tout ce travail accompli de manière inédite dans les mornes des Palmes.

Ce fascicule présente la mise en œuvre du projet d'aménagement des bassins versants dans la Région des Palmes en Haïti, un projet structurant pour le territoire, soutenu par l'Agence Française de Développement et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP). Il tire notamment ses inspirations de l'atelier international d'urbanisme organisé en 2016 par Les Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise. Ce projet fait l'objet d'une valorisation à travers une exposition organisée par la CACP et Les Ateliers à Cergy en 2024.

